



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Christophe BOUILLON

Député de Seine-Maritime

*Vice-Président de la Commission Développement
Durable et de l'Aménagement du Territoire*

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Barentin, le 3 novembre 2016

Nos réf. : CB/ER

Dossier suivi par Emilien RENAULT

 Monsieur,

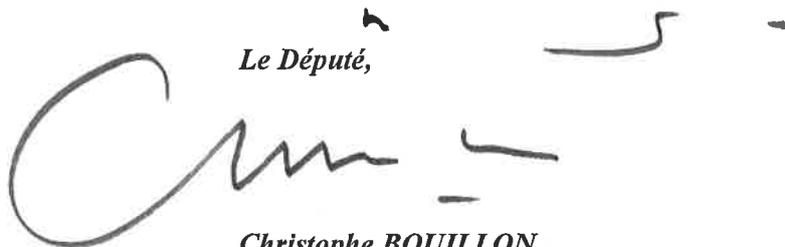
J'ai bien reçu votre courrier-pétition me demandant de voter l'amendement porté par le député de l'Essonne Franck MARLIN dans le cadre du projet de Loi de Finances pour 2017 et je vous en remercie.

Je vous informe que, comme vous, ma prioritaire c'est la baisse de la mortalité sur nos routes. Il est aujourd'hui avéré que les radars font baisser le taux de mortalité. La baisse du nombre d'accidents est liée aux baisses de vitesse. Les radars y contribuent.

Néanmoins, d'autres mesures peuvent aussi prendre part à cette baisse. Attentif à vos arguments, je vous assure donc de mon entière vigilance lors des débats à l'Assemblée nationale sur ce sujet et cela déterminera mon vote.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Député,



Christophe BOUILLON